

duit notre pays vers le marasme est malheureusement le résultat de notre statut de colonie.

Depuis toujours, nous avons exporté à des prix dérisoires nos richesses et nos produits à l'état brut, soit en Angleterre, soit aux États-Unis qui s'empressent de les transformer et de les raffiner, afin de nous les revendre à gros prix.

Aujourd'hui, c'est au même problème que nous nous heurtons. Pour faire plaisir à notre mère patrie, l'Angleterre, et surtout à ces financiers qui se sont trouvés la vocation de manufacturiers à Hong-Kong et au Japon, nous avons conclu des accords qui contribuent à remplir les entrepôts canadiens jusqu'à la paralysie presque totale de plusieurs secteurs de notre économie, situation à laquelle n'échappe pas l'industrie de la chaussure.

L'Association des manufacturiers de cette industrie, qui tente depuis 1954 d'appeler l'attention du gouvernement sur la situation, signalait, le 12 décembre 1966, au moment de la présentation de son cinquième mémoire, que «les importations de chaussures constituaient 47 p. 100 de la production canadienne».

Voilà quelle était la situation en 1966, et le ministre du Commerce de l'époque n'était pas convaincu lui non plus.

Son administration nous l'a prouvé. En effet, il nous en donnait la preuve le 16 janvier 1967, comme en fait foi la page 11824 du Compte rendu officiel des débats de la Chambre. Je posais alors la question suivante à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce:

Le ministre est-il au courant de la mauvaise situation dans laquelle se trouvent les manufacturiers de chaussures canadiens, situation créée par de trop fortes importations de ces produits en provenance de pays asiatiques et de pays communistes?

Dans le cas de l'affirmative, l'honorable ministre peut-il nous dire ce que le ministre entend faire à ce sujet et si nos représentants à Genève seront avisés assez tôt, afin d'éviter une catastrophe au sein de cette industrie?

L'honorable Robert Winters, ministre du Commerce à cette époque, me répondait:

... on m'a déjà signalé cette question qui est à l'étude. Il est exact que les importations de chaussures ont augmenté, mais la production nationale a aussi augmenté considérablement.

Aujourd'hui, la même situation prévaut. Le printemps dernier, l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) faisait une éloquente plaidoirie à la Chambre, en s'appuyant sur des chiffres fournis par le Bureau fédéral de la statistique. Ces chiffres démontraient que de 1956 à 1969, alors que la population canadienne augmentait de 33 p. 100, la production de chaussures avait diminué de 1 p. 100. Au cours de la même période, les importations de chaussures avaient augmenté de 568 p. 100.

Ceci se manifestait par la fermeture d'usines et des milliers de mises à pied au Canada. A la même époque, en Italie, pays d'où nous importons, le nombre d'emplois passait de 90,000 à 107,000.

Après avoir pris connaissance du dernier mémoire de l'Association, soit celui du printemps dernier, je posais à l'honorable ministre la question suivante, comme en fait foi la page 8338 du compte rendu officiel des débats de la Chambre du 19 juin 1970.

Étant donné que les importations de chaussures qui ont été tolérées jusqu'ici conduisent les fabricants canadiens de cette industrie à la faillite, l'honorable ministre pourrait-il dire s'il songe à recommander une révision du Tarif douanier, en vue de corriger cette situation?

[M. Godin.]

L'honorable ministre me répondit alors ce qui suit:

Monsieur le président, je suis présentement à lire le mémoire présenté par l'Association de la chaussure. Il semble que ce mémoire renferme certaines statistiques discutables.

L'honorable ministre doute des statistiques fournies par le Bureau fédéral de la statistique. S'il existe pas là un peu de malhonnêteté, monsieur le président, je me demande bien ce que c'est.

Devant cette négligence criminelle, les chômeurs, les manufacturiers, bref, la population en général en est rendue à douter de l'honnêteté du ministre. Si celui-ci a l'intention de se racheter, à mon avis, il est plus que temps qu'il agisse.

S'il a déjà détenu le poste de ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, c'est parce que quelqu'un au Parlement croyait qu'il avait un peu d'énergie.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je me permets d'interrompre l'honorable député pour lui rappeler qu'il ne lui est pas permis à la Chambre de faire des insinuations se rapportant à l'intégrité d'un ministre ou d'un simple député.

Je le prierais donc de continuer ses remarques, en évitant de faire toute insinuation à l'égard d'un député ou de s'attaquer à son intégrité.

M. Godin: Merci, monsieur le président. Je me conformerai au Règlement.

C'est à cause de certains ministres qu'il existe tant d'inertie au Parlement. On compte des chômeurs dans toutes les circonscriptions, parce que quelqu'un ne prend pas ses responsabilités, et ce grâce à la protection dont on peut se prévaloir en vertu du Règlement.

A tout événement, je termine en disant que la période des déceptions a été assez longue pour nous et, comme se plaisaient à le répéter nos bons amis du Québec en 1960: Il faut que ça change.

Je veux assurer la Chambre que j'appuie la motion proposée par l'honorable député de Beauce (M. Rodrigue), afin qu'un meilleur contrôle soit exercé sur les importations.

[Traduction]

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, à propos de la question à l'étude, je voudrais faire quelques remarques afin de répondre à un certain nombre d'arguments très judicieux soulevés par des députés des deux côtés de la Chambre, et de les remercier de leur intervention dans ce débat.

Un assez bon nombre de remarques pertinentes ont été faites, mais je vais tâcher de rectifier quelques malentendus. Je songe notamment à ce qu'a dit l'honorable représentant d'Esquimalt-Saanich (M. Anderson) et je voudrais lui signaler qu'il est peut-être conforme à cette tradition de liberté ancrée dans nos provinces de l'Ouest de prendre en considération, dans tout le Canada, les ouvriers injustement pénalisés par les changements intervenus dans nos échanges. Je voudrais lui rappeler que les victimes des changements survenus dans notre industrie textile ne se trouvent pas que dans une seule province canadienne, mais dans l'ensemble du pays, y compris la Colombie-Britannique.